

Vestiges Gallo-Romains dans le mur nord de la Place de la République (à côté des toilettes)

Ces pierres sculptées proviennent des décorations autour du mausolée gallo-romain découvert dans le quartier des Chapelains (route royale juste à côté de la biscuiterie Croquettes du Père Craquant).

Il faut savoir que ce mausolée gallo-romain était d'une taille importante, parmi les plus grands de son époque en Gaule. Lorsque le site fut découvert, quelques vestiges ont été prélevés et sont aujourd'hui éparpillés (un fragment se trouve dans la mairie). La fameuse stèle gravée gallo-romaine en marbre blanc d'Italie, qui se trouve devant l'Office du Tourisme, provient de ce même monument.

Lors d'un travail sur le mur de la place de la République (années 1950), les ouvriers de la commune avaient eu l'idée d'y celer 6 fragments de ces vestiges, pour qu'ils soient à la vue de tous, sur une place où, à l'époque, on ne pouvait pas se garer. Sans l'avis des monuments historiques...

Les voici, tels qu'ils apparaissent aujourd'hui :



Malheureusement, deux problèmes provoquent à présent une réflexion au sujet de leur emplacement :

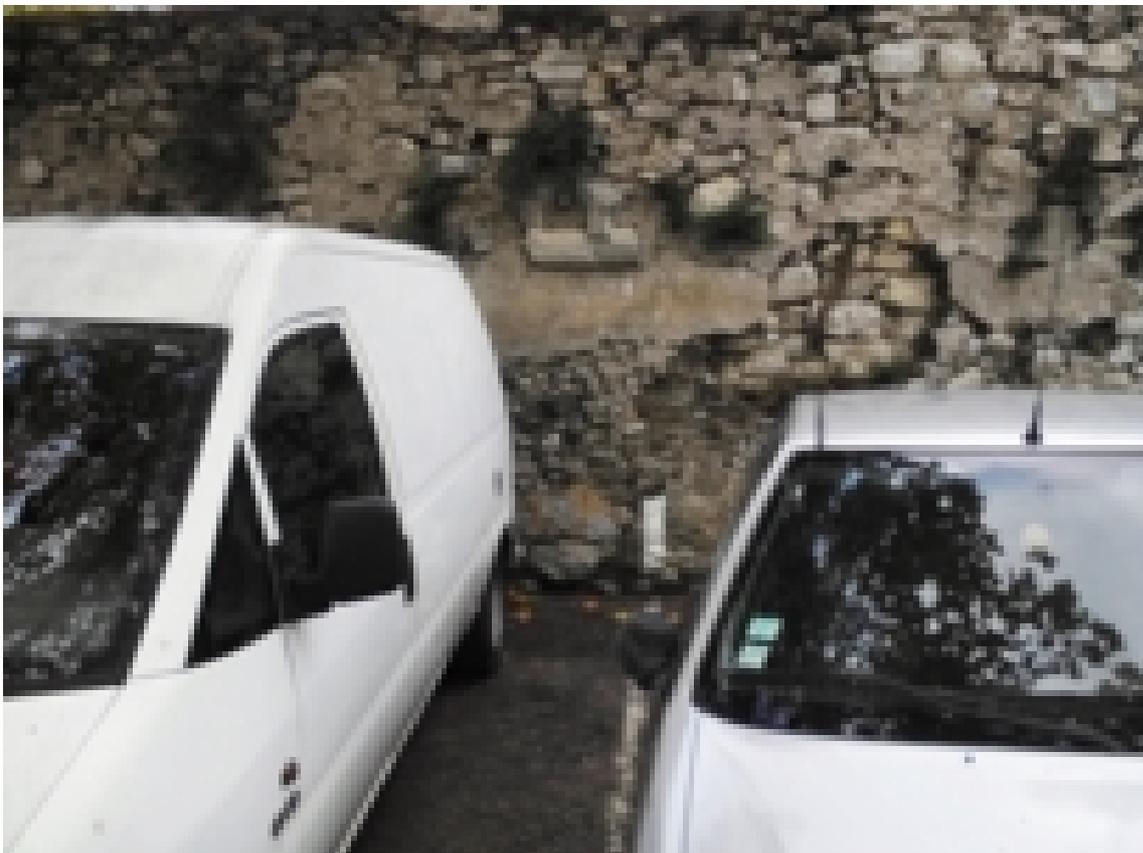
- La place de la République est aujourd'hui une place sur laquelle on peut se garer, et des places de parking ont été aménagées devant ces vestiges. Ces emplacements sont précieux dans un village où la population augmente, et dans lequel les places de parking sont devenues insuffisantes. L'emplacement est aussi utilisé par les forains lors des marchés.
- Etant donné la valeur historique de ces vestiges, leur valeur en tant qu'intérêt pour nos visiteurs, leur accès, ainsi que la nécessité de les protéger ; leur aménagement dans le mur et leur emplacement ne sont plus appropriés.

Pour preuves, voici d'autres photos :

Véhicule garé devant les vestiges, cachant en partie la vue de ceux-ci.



Accès difficile et limité, entre les voitures, pour admirer les pierres de plus près.



Le dimanche, jour de marché, qui tombe sur un jour de grande affluence sur Saillans, notamment de la part de nos vacanciers et visiteurs, les forains se placent aussi contre ce mur, et viennent complètement cacher les pierres, qui deviennent par la même occasion quasiment inaccessibles.

A l'occasion d'une réfection importante du mur, qui doit débuter très prochainement, votre conseiller municipal, David Gourdant, référent de la commission Culture et Patrimoine, souhaite soumettre à l'avis des inscrits aux commissions participatives de la mairie, le choix suivant :

- **Soit laisser les pierres où elles se trouvent.**

Et dans ce cas trouver un moyen de les mettre en valeur, de les protéger, et d'interdire devant le parking d'un véhicule et l'installation d'un forain, pour en garantir la vue et l'accès à tout moment.

- **Soit profiter des travaux pour retirer les pierres.**

Et dans ce cas les transférer à la mairie, pour les mettre en valeur, à l'abri et en lieu sûr, dans un bâtiment qui est ouvert au public, et qui est déjà beaucoup visité pour sa salle du conseil qui est classée. Une salle qui est ouverte même le week-end lors des visites guidées du village.

Emplacement envisagé dans le bâtiment de la mairie, sur le palier intermédiaire des escaliers :



Ce dernier choix est favorisé par votre référent, étant donné que cette solution permettrait aussi, dans un futur plus ou moins proche, de voir se créer sur Saillans un espace dédié au patrimoine du village et de ses environs. Un projet qui a l'avantage d'être une attraction par tous les temps et à l'année.

Cet espace pourrait alors offrir aux visiteurs une belle collection de vestiges gallo-romains, y compris la stèle qui se trouve devant l'Office de Tourisme, qui se trouverait enfin à l'abri. Une collection complétée par des documents historiques, des panneaux d'informations, ainsi que d'autres collections et informations sur l'ensemble du patrimoine historique de Saillans et de son Pays, ses grands personnages, ses bâtiments notables, et les richesses de son environnement naturel (rivière Drôme, Synclinal perché de Saou, Gorges de Chastel Arnaud et ses grottes, sa flore et sa faune, etc.).

David Gourdant, votre référent Patrimoine et Culture, Saillans, le 12 novembre 2014.